

# CRÉATION DE LA HALTE FERROVIAIRE LE MANS HÔPITAL-UNIVERSITÉ



**CONCERTATION PRÉALABLE**  
**17 SEPTEMBRE - 19 OCTOBRE 2018**

INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS  
[www.sncf-reseau.fr/pdl](http://www.sncf-reseau.fr/pdl)

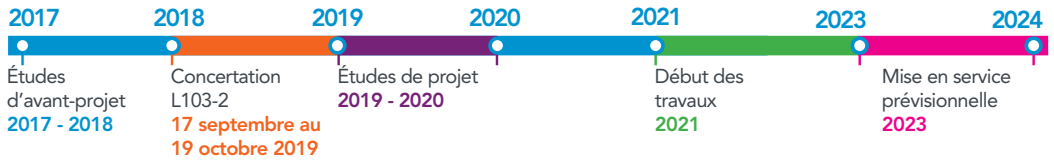


# Une étude des dessertes ferroviaires sur l'agglomération du Mans a mis en évidence l'opportunité de créer une nouvelle halte, implantée au nord de la gare du Mans, secteur hôpital-université, sur la section commune des lignes Le Mans - Laval - Rennes et Le Mans - Alençon - Caen.

La pertinence de ce site est liée à :

- ▶ La proximité du centre hospitalier, pôle d'emplois générateur de déplacements, et du campus universitaire
- ▶ L'intermodalité avec la ligne 1 du tramway via la station « Hôpital »
- ▶ L'accessibilité directe en train pour les voyageurs circulant sur les lignes Le Mans – Alençon et Le Mans - Château-du-Loir
- ▶ L'utilisation des infrastructures existantes pour traverser la voie ferrée en toute sécurité : passerelle pour piétons au nord (entre l'hôpital et son parking) et passage sous les voies ferrées avenue Rubillard au sud.

## CALENDRIER DU PROJET



## LES AMÉNAGEMENTS DE LA HALTE

La nouvelle halte sera accessible pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

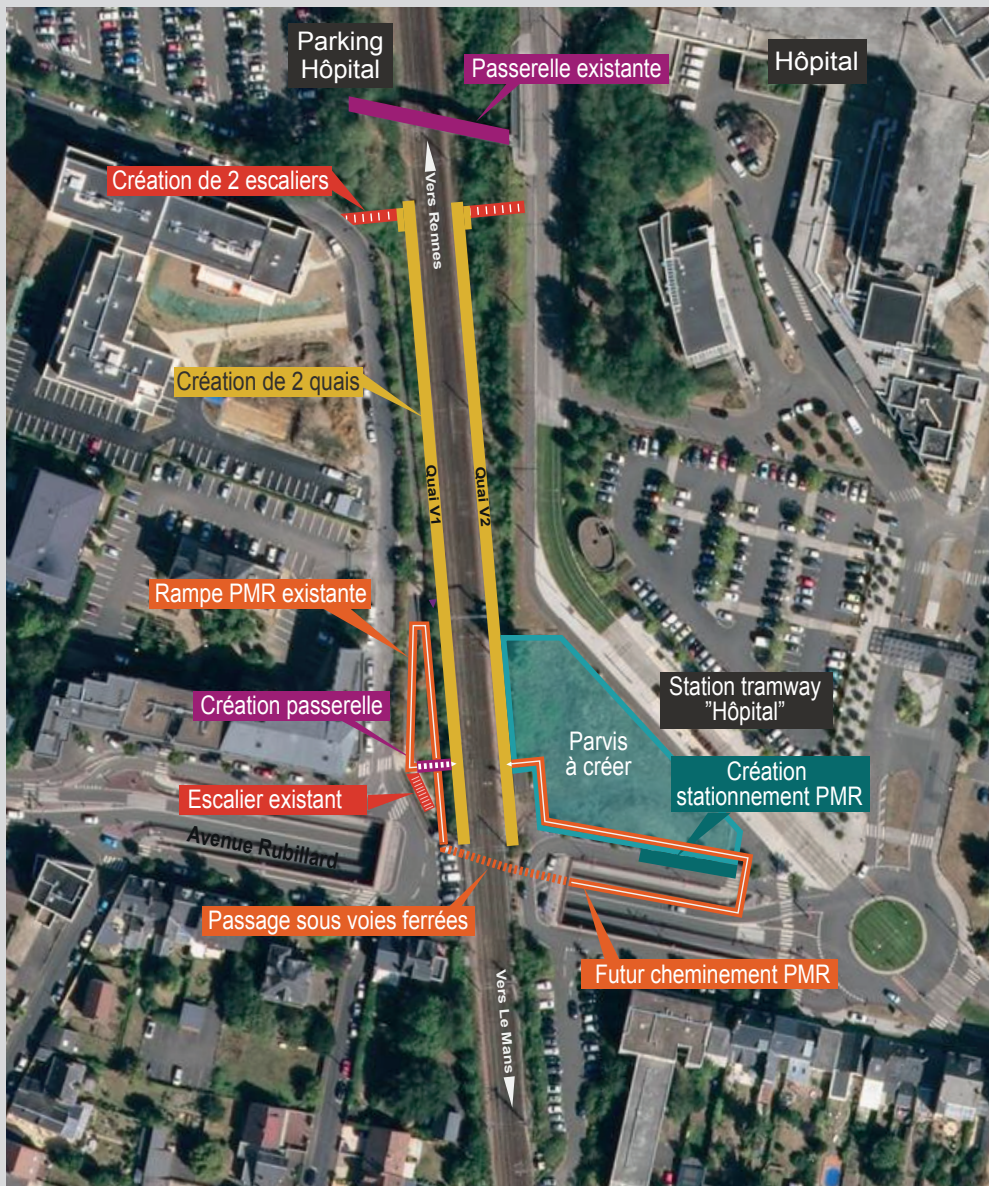
### PÉRIMÈTRE SNCF RÉSEAU

- ▶ Création de 2 quais de 162 mètres permettant d'accueillir des trains doubles
- ▶ Équipement des quais : mobiliers d'attente, signalétique directionnelle, information voyageurs visuelle et sonore
- ▶ Création de 2 escaliers au nord et d'une passerelle au sud, reliant la rampe d'accès PMR et l'escalier existants au quai voie 1
- ▶ Sécurisation du site (clôtures)
- ▶ Mise en place d'un totem sur le parvis de la gare
- ▶ Travaux ferroviaires réalisés en maintenant l'exploitation : signalisation, voie, caténaires, réseaux et déplacement de la « section de séparation électrique » existante (équipement permettant le passage entre deux tensions électriques différentes)

# PÉRIMÈTRE LE MANS MÉTROPOLE

## Aménagement du parvis de la halte côté station de tramway « Hôpital ».

- ▶ Cheminements piétons pour faciliter les échanges entre les deux modes de transport
- ▶ Consigne vélo de 18 places pour un stationnement sécurisé
- ▶ Stationnement payant contrôlé : une vingtaine de place, dont 4 places PMR (2 côté quai et 2 côté station de tramway)



# POURQUOI UNE CONCERTATION PRÉALABLE ?

En application des dispositions des articles L103-2 et suivants du code de l'urbanisme, la création de la halte ferroviaire Le Mans hôpital-université fait l'objet d'une procédure de concertation visant à informer le public sur l'aménagement de la future halte et à recueillir l'avis et les observations des riverains, des associations, des usagers des transports publics (trains et transports urbains) et des habitants des intercommunalités concernées.

**Cette concertation est menée par SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet, du 17 septembre au 19 octobre 2018.**

Chacun est invité à donner son avis sur le projet, via les modalités d'expression mises à disposition.

## COMMENT S'INFORMER ?

- ▶ **Un dépliant** synthétique distribué aux riverains dans les boîtes aux lettres et déposé dans les commerces du quartier, à l'hôpital, à l'université, en gare du Mans, en mairie du Mans et dans les intercommunalités concernées (le Mans Métropole, Maine Cœur de Sarthe, 4CPS, L'Orée de Bercé-Bélinois, Le Gesnois Bilurien, Le Sud-Est du Pays Manceau et Val de Sarthe)
- ▶ **Une exposition** en mairie du Mans, à l'hôpital, à l'université et dans les intercommunalités concernées (*cf. ci-dessus*)
- ▶ **Une page internet** sur le site [www.sncf-reseau.fr/pdl](http://www.sncf-reseau.fr/pdl)

## COMMENT S'EXPRIMER ?

**Réunion publique le mardi 2 octobre 2018 à 18h30,  
Salle Pierre Perret, rue Averroes, 72100 Le Mans**

- ▶ **Un registre et un questionnaire** disponibles en mairie du Mans et à la Maison des loisirs et de la culture « Les Saulnières »
- ▶ **Un module d'avis et un questionnaire en ligne** sur la page projet du site internet [www.sncf-reseau.fr/pdl](http://www.sncf-reseau.fr/pdl)
- ▶ **Une adresse mail dédiée** : [haltelemanshopitaluniversite@reseau.sncf.fr](mailto:haltelemanshopitaluniversite@reseau.sncf.fr)

Les points de vues exprimés permettront d'enrichir les études à venir et d'orienter les décisions du maître d'ouvrage et des partenaires du projet. A l'issue de la concertation, un bilan sera rédigé et porté à la connaissance du public.